



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

PREFECTURE DE L'EURE

16 MAI 2023

ARRIVÉE

Séance du **20 avril 2023 à 19h00** - Date de convocation : **13 avril 2023**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

Mmes, MM. LE LAN-LE LUYER (pouvoir à C. GLEIZES), LOCHON (pouvoir à P. MAINGUY)

DELIBERATION N° 16/2023 –SACEM – PROJET D'ADHÉSION COMMUNAL POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SE DÉROULANT SUR LA COMMUNE

E. DESCHAMPS présente les nouvelles dispositions mises en place à destination des communes pour leurs activités nécessitant le recours à la musique en général.

Après avoir rappelé le rôle de la SACEM, M. le Maire propose d'adopter la proposition de cette dernière consistant à s'acquitter d'un forfait comprenant trois volets : animation fêtes sociales, nationales et locales - fonds sonores – Ecole pour un total de 258.90 € HT/an.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

